





Plaintes justifiées


POLITIQUE D'OUVERTURE DE DOSSIER

Le Club de soccer de Magog a une politique d'ouverture de dossier en ce qui a trait aux plaintes justifiées. La problématique doit être identifiée et réglée le plus rapidement possible. Toute plainte doit être acheminée vers ces personnes **dans l'ordre suivant** :

	 Plaintes concernant l'entraîneur	 Plainte d'ordre administratif ou autre
1	L'éducateur de l'équipe	Le gérant de l'équipe
2	Le responsable des éducateurs concernés	Le directeur sportif
3	Le directeur sportif	Le président du club

CLUB DE SOCCER MAGOG

54 rue Letendre, Magog, J1X 4G7
 info@soccer-magog.com
 (819) 843-0914

 Facebook

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi de 14h à 18h.
 Toujours appeler avant de vous déplacer.

